



# CATALOGUE DES FORMATIONS TARIFS

1 rue Antoine Becquerel - 3 1 140 LAUNAGUET  
Si r e t : 801 811 753 00020  
Déclaration d'activité enregistré sous le numéro 73 31 07366 31 auprès du préfet de la région Midi Pyrénées  
ecolearnika@gmail.com  
T : +3 3 ( 0 )9 70 82 12 12  
M :+33 ( 0 )6 14 48 88 98

## **Le mot de la directrice,**

**Bienvenue dans l'univers Arnika...**

**Si vous lisez cette plaquette, c'est que vous êtes à la recherche d'un centre pour vous former aux différents métiers du bien être.**

**Sachez qu'en nous choisissant vous serez entre de bonnes mains... Laissez vous porter par une nouvelle idée qui vient prendre sa source dans le développement fulgurant des médecines douces.**

**Installé depuis plus de 10 ans sur Toulouse, notre centre puise ses racines dans l'accompagnement non médicamenteux. Il doit sa renommée à la qualité et la bienveillance de ses intervenants, ainsi qu'aux diverses réussites de nos stagiaires. Car au delà de la formation, notre volonté sera toujours l'accompagnement individuel de chaque personne sur la réussite de son projet.**

**Enseigner...Partager...Ecouter...Aider...Accompagner...le tout dans une ambiance professionnelle et chaleureuse.**

**Bienvenue chez Arnika**

**Nathalie PARAYRE**

- 1. Comment choisir ma formation ?**
- 2. Nos différents cursus de formations en synthèse**
- 3. Programme détaillé des formations en présentiel**
- 4. Informations pratiques sur le centre**
- 5. L'inscription**

# 1. Comment choisir ma formation ?

Vous souhaitez vous former aux métiers de la Naturopathie et du Bien-Etre, mais vous ne savez pas quelle formation choisir...

Pour vous aider à faire votre choix, voici quelques éléments :

## Quelle formation choisir ?

Notre centre organise 2 fois par an un cursus de 540 H dans lequel 3 niveaux de formation viennent se cumuler et chaque stagiaire choisit le cursus qu'il souhaite préparer en fonction du nombre d'heures qu'il peut y consacrer et de son objectif professionnel.

Ainsi, à l'image des poupées russes, les formations s'emboîtent de la façon suivante :

### **1<sup>er</sup> niveau : Praticien en SPA**

→ Formation uniquement axée sur les protocoles de massage

### **2<sup>ème</sup> niveau : Praticien de Bien-Etre**

→ Formation axée sur les protocoles de massage, mais aussi les techniques de relaxation et la mise en route d'un projet professionnel en vue d'une installation

### **3<sup>ème</sup> niveau : Naturopathe**

→ Formation la plus complète, axée sur les protocoles de massage, les techniques de relaxation, les bilans naturopathiques et tout ce qui concerne l'hygiène de vie, sans oublier la mise en route d'un projet professionnel en vue d'une installation

Le Naturopathe sera donc aussi Praticien de Bien-Etre, il cumulera les deux qualifications.

## Quel projet professionnel ?

Vous souhaitez en faire **votre nouveau métier** :

Praticien Massage Spa

Praticien de Bien-Etre

Naturopathe (comprend le programme de Praticien de Bien Etre)

Vous souhaitez juste vous former pour en faire un **complément de salaire**

Les bases de la Naturopathie

Nos formations à la carte

Vous souhaitez vous installer **à votre compte**

Praticien de Bien-Etre

Naturopathe

**Si vous ne savez toujours pas, consultez nos programmes et appelez nous, nous vous guiderons...**

## 2. Nos différents cursus de formations en synthèse :

**Formations longues en présentiel, du lundi au vendredi, de 9 h à 16 h :**

### **FORMATION « Naturopathe » (450 H)**

Tarif particuliers : 6 750 €

(Possibilité de paiement jusqu'en 10 fois : 675 € par mois)

Tarif Entreprise ou Organisme de Formation : 7 650 €

Frais Inscription : 250 €

### **FORMATION « PRATICIEN DE BIEN ETRE » (330 H)**

Tarif particuliers semaine : 4 950 €

(Possibilité de paiement jusqu'en 10 fois : 495 € par mois)

Tarif Entreprise ou Organisme de Formation : 5 320 €

Frais Inscription : 250 €

### **FORMATION « PRATICIEN SPA MASSAGE » (120 H)**

Tarif particuliers : 3 000 €

Tarif Entreprise ou Organisme de Formation : 3 200 €

Frais Inscription : 150 €

## 3. Les modules détaillés des formations

### **Base de la Naturopathie**

Bases en naturopathie  
Les émonctoires  
Éléments de pathogénèse  
Écosystème intestinal  
Alimentation et bien-être  
Rôle des reins, de la peau, et du foie  
Procédés naturopathiques usuels

## **ETUDE DU CORPS ET DE SON COMPORTEMENT**

### **La perception du corps**

La perception du corps en Occident, chez l'homme, la femme, l'enfant, le sportif, la personne âgée, le malade, troubles psychosomatiques. L'image du corps, le toucher en Occident homme, femme, enfant, le milieu médical, le schéma corporel, la conscience de soi. Notre propre perception, les 5 sens, Comment la perception du corps se construit-elle, le transfert.

### **Anatomie palpatoire**

Ostéologie et myologie  
Étude des membres inférieurs et supérieurs  
Vertèbres, crâne, organes, systèmes cardiovasculaire et nerveux

### **Physiologie**

Physiologie du Système nerveux  
Physiologie du Système cardio-vasculaire  
Physiologie du Système lymphatique

## **LA DECOUVERTE DES DIFFERENTS BILANS**

### **Anamnèse Bien-Etre**

Prise en charge du client  
Questionnaire de base

### **Bilan vitalité**

### **Bilan en Energétique chinoise**

Théorie fondamentale  
Qi, Yin et Yang, les 5 éléments  
Théorie des Zang/ Fu  
Théorie des méridiens  
Qi, Sang et L.O. du corps humain  
Bilan bien-être  
Équilibre et déséquilibre  
Stress en MTC

1 rue Antoine Becquerel - 3 1 140 LAUNAGUET

Siret : 801 811 753 00020

Déclaration d'activité enregistré sous le numéro 73 31 07366 31 auprès du préfet de la région Midi Pyrénées

ecolearnika@gmail.com

T : +3 3 ( 0 )9 70 82 12 12

M : +33 ( 0 )6 14 48 88 98

## **Bilan émotionnel**

Pour s'occuper des problèmes des autres il faut déjà s'être occupé de soi même  
Travail de groupe sur ses qualités, ses défauts, son histoire de vie, ses valeurs, ses principes...

## **Iridologie**

Histoire et définition  
Anatomie de l'œil  
La trame irienne  
Les signes iriens  
Les fibres transversales  
La pupille

# **LES OUTILS DU BIEN-ETRE**

## **A. La maîtrise du toucher**

### **Les grands principes du massage**

Les massages/médecines à travers le monde  
Produits utilisés  
Les bases du massage  
Les outils indispensables  
Les conditions d'un bon massage  
Les gestes importants  
Les postures, les standards  
Les incontournables.  
Organiser son massage (table, serviette, huile, musique, etc...)

### **Le Massage Ayurvédique**

Principes fondamentaux  
Introduction au bilan ayurvédique  
Initiation à la gestion du Dosha Vata  
Les Doshas (Vata, Pitta, Kapha)  
Les 5 éléments, les huiles ayurvédiques  
Massage bébé, femme enceinte  
Bol Kansu

### **Le massage drainant**

Protocole général  
Désinfiltrer les tissus  
Ouvrir les émonctoires  
Drainer et retrouver l'équilibre

### **Le massage Arnika**

Protocole général  
Apprendre à relâcher ses tensions  
Respiration synchronique en toucher  
Initiation aux gestes lents et profonds  
Attitude bienveillante du masseur

### **Le massage bol kansu, jambes lourdes**

Protocole d'utilisation du bol  
Drainage lymphatique des jambes et des pieds

### **Le massage Californien**

Approche théorique  
Se centrer / la respiration / mouvements de base  
Développer sa créativité  
Protocole général

### **Balinais**

Mouvements de base  
Développer sa créativité  
Protocole général

### **Le massage Bébé/femme Enceinte**

Protocole général  
Les différentes postures  
Les parties sensibles  
Les points d'encrage

### **Le massage Handicap et personnes âgées**

Protocole général  
Massage en fauteuil  
Massage au lit  
Massage sur des personnes atteintes de maladies dégénératives

### **Le massage drainant**

Protocole général

### **Massage assis**

Protocole

### **Massage Tui Na**

Rappel des méridiens  
Étirement des méridiens  
Points fondamentaux  
Techniques de base

### **Massage Shiatsu**

Rappel des méridiens  
Étirement des méridiens  
Points fondamentaux  
Techniques de base  
Les pressions en shiatsu  
Protocole de détente et d'harmonisation

### **Réflexologie plantaire**

Topologie du pied  
Cartographie  
Protocole général de détente  
Protocoles spécifiques



## **B. Une meilleure hygiène de vie physique**

### **Cures et techniques de revitalisation**

Cure d'épuration et de nettoyage  
Cure de revitalisation  
Cure de stabilisation  
Cure de régénération

### **Alimentation Santé**

Physiologie digestive  
Temps de digestion  
Les combinaisons alimentaires  
Temps de repos digestif  
Alimentation biologique et crue  
Faux aliments et intoxication  
Equilibre acido-basique  
Conditions de vie et environnement  
Conséquences et ajustement alimentaire

### **Aromathérapie**

Histoire de l'aromathérapie  
La composition chimique des huiles essentielles  
Les principales huiles essentielles à utiliser en famille  
Les huiles essentielles et le massage  
Les huiles essentielles et les principaux maux de la personne

### **Phytothérapie**

Histoire de la phytothérapie  
La récolte des plantes et leur conservation  
Sommeil, anxiété, circulation, que faire ?  
Les huiles végétales

### **Fleurs de Bach**

Emotions et sentiments  
Mode d'action des fleurs  
L'intelligence émotionnelle  
Les principales quintessences

### **Hygiène sportive**

Le rôle de la mise en mouvement dans l'équilibre global  
Le bon rythme  
Les contre indications

## C. Une meilleure hygiène de vie mentale

### **Gestion du stress**

Définition  
Historique  
Les manifestations du stress  
Les causes du stress  
Les solutions possibles  
L'estime de soi, la confiance en soi

### **Techniques de relaxation**

Respiration  
Posture  
Prise en charge du mental

### **Sophrologie**

Histoire  
Les grands principes  
Les protocoles de base de la relaxation dynamique

### **Psychologie et Techniques comportementales et cognitives**

Le choix de la thérapie  
Le but des TCC  
Outils principaux  
Les applications pratiques

### **Vieillesse pathologique de la personne**

Le vieillissement  
L'anxiété face au vieillissement  
La dépression chez la personne âgée  
Le suicide chez la personne âgée  
Les mémoires  
La maladie D'Alzheimer  
Les démences  
La bientraitance

## **Définition du projet professionnel, aide à l'installation**

### **La vie professionnelle**

Le statut libéral  
Le portage salarial  
La création d'entreprise  
Législation  
L'entretien d'embauche  
Tisser son réseau professionnel  
Les partenariats professionnels  
Gestion d'un cabinet, de la clientèle

## **Examens, mise en situation**

## 4. Informations pratiques sur la société NP Conseil et Formation

### LOCAUX DU CENTRE ARNIKA

#### **Siège Administratif (pour le courrier) :**

1 rue antoine Becquerel  
31140 LAUNAGUET

#### **Bureau de Toulouse (pour les entretiens et les consultations)**

37 Rue de la Dalbade  
31000 TOULOUSE

#### **Salle de cours (lieu des cours)**

Le centre est situé au 1 rue Antoine Becquerel, sur la commune de LAUNAGUET. Il se trouve près d'un arrêt de bus et dispose d'un parking et de lieux pour déjeuner.

Pour certains modules et en fonction de l'effectif, la formation se déroulera en tous lieux choisis par l'organisme.

#### **Horaires des formations**

Matin : 9 h/12 h

Après midi : 13 h/16 h

Les formations sont dispensées du lundi au vendredi

### METHODE ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Pour favoriser l'apprentissage et atteindre son objectif pédagogique, le centre favorise les groupes de taille raisonnable, avec le support d'outils pédagogiques ou sans.

Les intervenants déterminent un chemin pédagogique : ils font la démonstration, la font expérimenter et la font reformuler par le stagiaire pour évaluer le degré de compréhension.

Les intervenants sont tous expérimentés et disposent de plusieurs méthodes :

- expositive : certains cours se construisent autour d'un contenu structuré et l'intervenant transmet ses connaissances sous forme d'exposé théorique ;
- démonstrative: cette méthode suit l'enchaînement suivant : montrer (démonstration), faire faire (expérimentation) et faire dire (reformulation). Cette méthode est souvent utilisée sur les techniques de massage ;
- méthode expérientielle: de nombreuses disciplines ou savoirs ne peuvent s'enseigner mais s'apprennent en faisant avec des personnes qui savent faire comme par exemple, la médecine ou l'art. L'enseignant incite à la formalisation du savoir-faire par l'étudiant qui est le vrai producteur du savoir qu'il partage et réélabore avec d'autres.

Outils mis à disposition :

- tables de massage, tapis shiatsu
- petit matériel pour les massages (pierres chaudes, bol kansu, ventouses, etc)
- cours sous format électronique
- supports numériques sur certains cours
- bibliographie à disposition dans l'enceinte du centre

## **LES INTERVENANTS \***

### **TRAN-KHANG THAI**

OSTEOPATHE DO – ANATOMIE – PHYSIOLOGIE

### **TETZA BERTORELLE**

PRATICIEN DE BIEN-ETRE - MASSAGE - CALIFORNIEN - BALINAIS - AYURVEDIQUE - BEBE – FEMME ENCEINTE – BOL KANSU – PROFESSEUR D'EDUCATION SPORTIVE – ENTRAINEUR ATHLETISME

### **DELPHINE BERNADAS**

SOCIO-ESTHETICIENNE - MASSAGE CALIFORNIEN

### **DAVID CALDAS**

DIPLÔME DE LA FLECT - TUINA - MEDECINE TRADITIONNELLE CHINOISE - SAISONS - MASSAGE THAI - REFLEXOLOGIE – SHIATSU

### **DEFLERS CELINE**

NATUROPATHE AFFILIEE OMNES, INSTITUT ALAIN ROUSSEAU- PRATICIENNE DE SANTE – EDUCATRICE SPORTIVE

### **NATHALIE PARAYRE**

DIRECTRICE DE L'ECOLE - SOPHROLOGUE – HYPNOTHERAPEUTHE – NATUROPATHE

### **LUCIANA FORTE**

PSYCHOLOGUE – INTERVENANTE EN GERONTOLOGIE

### **CHRISTINE MONTAUDIE**

DIETETICIENNE, CONSEILLERE FLEURS DE BACH AGREEE PAR LE CENTRE BACH (GB)

### **LUCIANA FORTE**

PSYCHOLOGUE – INTERVENANTE EN GERONTOLOGIE

### **CLARA PAUCHET**

PSYCHOLOGUE CLINICIENNE  
INTERVENANTE EN THERAPIE COMPORTEMENTALE ET COGNITIVE

### **VALENTINE CHAVATTE**

PSYCHOLOGUE CLINICIENNE  
INTERVENANTE EN THERAPIE COMPORTEMENTALE ET COGNITIVE

- cette liste n'est ni contractuelle ni exhaustive, la société NP Conseil et Formation se réservant le droit de modifier ou d'ajouter des professeurs ou des intervenants en fonction des compétences et des disponibilités de chacun.

## FINANCEMENT

### **Dispositions financières pour les autofinancements :**

Le prix de l'action de formation est annoncé hors frais de dossier et net de taxe.

A compter de la date de signature du contrat, le stagiaire dispose d'un délai de **dix (10) jours** pour se rétracter au moyen de l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception adressée à la société NP Conseil et formation.

Compte tenu de cette faculté, aucune somme ne sera exigée du stagiaire avant l'expiration du délai de rétractation sus visé, sauf demande explicite du stagiaire.

Au terme du délai de rétractation susvisé, le stagiaire s'engage à effectuer un premier versement d'un montant équivalent à la totalité des frais d'inscription ainsi que 30 % à titre d'acompte sur le prix de l'action de formation convenue.

Le paiement du solde à la charge du stagiaire, est échelonné au fur et à mesure du déroulement de l'action de formation, selon le calendrier ci-dessous :

### **Formations longues :**

Etalement de la somme restante sur le temps de formation.

### **Formations courtes (mois de 120 H):**

Restant du le 1<sup>er</sup> jour de la formation

A défaut de paiement aux échéances susvisées, la société NP Conseil et formation est en droit de réclamer le paiement d'intérêts de retard calculés sur la base de trois fois le taux légal. Lorsque la société NP Conseil et formation doit facturer ces intérêts, elle est également en droit de facturer une pénalité de retard égale à 15 % du montant impayé pour couvrir les frais de recouvrement de cette somme.

Tout contrat signé est dû.

## PROCEDURE DE VALIDATION DES QUALIFICATIONS DE LA FORMATION

Une évaluation des qualifications est organisée à la fin le cursus et validée par des professionnels.

Les évaluations sur la pratique se font aussi tout au long du cursus.

Un suivi individuel de votre projet professionnel peut vous être proposé pendant et après le cursus de formation (optionnel)

L'évaluation des compétences se déroule en plusieurs temps :

- Etudes de cas,
- Mise en situation,
- Rapport d'expérience,

Selon les qualifications visées, les blocs de compétences à acquérir seront communiqués à l'inscription.

La validation des compétences pour chaque matière est obligatoire pour valider la formation.

Les résultats obtenus à l'issue de ces évaluations conditionnent la réussite pour la qualification.

Des sessions de rattrapage seront également mises en place si nécessaires.

A la suite des formations, le stagiaire se verra remettre un **Certificat de Stage**.

# DEMANDE D'INSCRIPTION

## Date de la demande

Mr

Mme

Mlle

Nom :

Prénom :

Né(e) le :

Lieu de naissance :

Département :

Pays :

Nationalité :

Profession :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Pays :

Tél. :

E mail :

J'ai connu le centre Arnika par :

### JE SUIS INTERESSE(E) PAR UNE FORMATION EN AUTOFINANCEMENT

\_\_\_\_\_ € FRAIS DOSSIER  \_\_\_\_\_ €

### JE SUIS INTERESSE(E) PAR UNE FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE EN FINANCEMENT \*

(\*Dans le cas d'une prise en charge par une entreprise ou CIF, FONGECIF, CONSEILS REGIONAUX, POLE EMPLOI)

\_\_\_\_\_ € FRAIS DOSSIER  \_\_\_\_\_ €

La formation est organisée pour un effectif minimum de 10 stagiaires.

Mon projet professionnel en quelques mots :

Joindre un CV, si possible, et la copie de votre dernier diplôme. L'inscription ne peut être enregistrée de façon définitive que si elle est accompagnée du règlement des frais de dossier. Possibilité d'encaissement échelonné. Inscription à retourner à la société NP Conseil et formation.

Fait à .....

Mention manuscrite « lu et approuvé » et Signature

Le.....

[ecolearnika@gmail.com](mailto:ecolearnika@gmail.com)

# CONDITIONS GENERALES DE VENTE NP CONSEIL ET FORMATION / ARNIKA

L'accueil commercial téléphonique au **09.70.82.12.12 (numéro Cristal, appel non surtaxé)** permet d'obtenir, du lundi au samedi, des informations sur nos offres de formation et leurs conditions de réalisation et de réserver une place sur une formation. En raison du grand nombre d'appels, la messagerie transmettra votre demande et un rappel sera automatiquement programmé dans les plus brefs délais.

## ■ Désignation :

NP CONSEIL ET FORMATION est un organisme de formation professionnelle spécialisé dans les métiers du bien-être et des médecines douces. Son siège social est fixé au 1 rue Antoine Becquerel – 31140 LAUNAGUET. NP CONSEIL ET FORMATION conçoit, élabore et dispense des formations continues sur Toulouse et sur l'ensemble du territoire français (pour les formations inter et intra-entreprises).

## ■ Définitions :

Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :

- client : toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation auprès de NP CONSEIL ET FORMATION.
- stagiaire : la personne physique qui participe à une formation.
- formations interentreprises : les formations inscrites au catalogue de NP CONSEIL ET FORMATION et qui regroupent des stagiaires issues de différentes structures.
- formations intra-entreprises : les formations conçues sur mesure par NP CONSEIL ET FORMATION pour le compte d'un client ou d'un groupe de clients.
- CGV : les conditions générales de vente, détaillées ci-dessous.
- OPCA : les organismes paritaires collecteurs agréés chargés de collecter et gérer l'effort de formation des entreprises.
- Formations continues qualifiantes : formations longues donnant accès à la validation d'un ensemble de compétences.
- Formations à la carte : modules de formations pris au sein du catalogue de formation.
- Catalogue de formation : ensemble des offres et tarifs détaillées

## ■ Objet :

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à l'ensemble des prestations de formation engagées par NP CONSEIL ET FORMATION pour le compte d'un Client. Le fait de s'inscrire ou de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du Client aux présentes conditions générales de vente. Les présentes conditions générales de vente prévalent sur tout autre document du Client, et en particulier sur toutes les conditions générales d'achat du Client.

## ■ Conditions financières, règlements et modalités de paiement

Le prix par participant indiqué sur chaque fiche de formation du catalogue est 'net de taxe'. Il n'inclut ni le coût des repas, ni celui de l'hébergement.

### A- Formations continues qualifiantes :

**1. La formation est prise en charge (totalement ou partiellement) par un organisme tiers : Fonds d'assurance formation, AFDAS, FONGECIF, Pôle Emploi, AGEFIPH, etc. :**

– Il incombe au participant de fournir à NP CONSEIL ET FORMATION le dossier de financement de l'organisme tiers. NP CONSEIL ET FORMATION s'engage à le compléter et à le retourner au participant dans les plus brefs délais.

- L'inscription du participant ne sera considérée comme validée qu'à réception de la réponse positive de l'organisme financeur et dans la limite des places disponibles.
- Si la prise en charge par l'organisme financeur n'est que partielle, le participant doit régler le montant restant à sa charge au plus tard le premier jour de sa formation, par un chèque libellé à l'ordre de NP CONSEIL ET FORMATION.
- Une facture lui sera envoyée dans les meilleurs délais.
- Une convocation individuelle (indiquant la date et le lieu d'accueil du début de formation) ainsi que les moyens d'accès au centre de formation lui seront adressés personnellement au minimum deux semaines avant le début de la formation.

## **2. Le montant de la formation est pris en charge par le participant**

- À réception de sa demande d'inscription (en ligne ou par courrier), une confirmation de la prise en compte de celle-ci lui sera adressée sous 10 jours, accompagnée d'un contrat de formation professionnelle.
- Pour valider son inscription, le participant doit retourner à NP CONSEIL ET FORMATION cette convention signée par retour de courrier. Au-delà du délai de rétractation légal dont il bénéficie (10 jours à compter de la signature du contrat), il doit faire parvenir à NP CONSEIL ET FORMATION un chèque libellé à l'ordre de NP CONSEIL ET FORMATION correspondant à 30 % du montant de la formation.
- Le solde du montant de la formation devra être réglé conformément à l'échéancier défini dans le contrat. En cas de parcours long, des facturations intermédiaires peuvent être engagées. Une facture lui sera envoyée dans les meilleurs délais. Toute somme non payée à échéance entraîne de plein droit et sans mise en demeure préalable, l'application de pénalités d'un montant égal à une fois et demi le taux d'intérêt légal. NP CONSEIL ET FORMATION aura la faculté d'obtenir le règlement par voie contentieuse aux frais du Client sans préjudice des autres dommages et intérêts qui pourraient être dus à NP CONSEIL ET FORMATION.
- Il devra faire parvenir à NP CONSEIL ET FORMATION au moins 5 jours ouvrés avant le premier jour de formation, les éléments attestant de sa protection sociale et de sa couverture pour les risques accident du travail /maladie professionnelle. Si le participant n'est pas couvert, il est de sa responsabilité d'adhérer, à ses frais, pour la durée de la formation, à une assurance volontaire individuelle auprès de la CPAM du lieu de son résidence.

Une convocation individuelle (indiquant la date et le lieu d'accueil du début de formation) ainsi que les moyens d'accès au centre de formation lui seront adressés personnellement au minimum deux semaines avant le début de la formation.

## **3. Le montant de la formation est pris en charge par l'employeur :**

- À réception de sa demande d'inscription (en ligne ou par courrier), une confirmation de la prise en compte de celle-ci lui sera adressée sous 10 jours, accompagnée d'une convention de formation professionnelle.
- L'employeur doit confirmer la demande par courrier au moyen d'un bon de commande et/ou d'une convention de formation professionnelle signée. Cette confirmation validera l'inscription.
- En cas de prise en charge de tout ou partie du montant de la formation par un organisme tiers, l'employeur s'engage à en informer NP CONSEIL ET FORMATION et à effectuer toutes les démarches nécessaires auprès de l'organisme concerné avant le début de la formation.
- Si la prise en charge par un organisme tiers n'est que partielle, le solde est à la charge de l'employeur.
- Si l'employeur n'a pas fourni la preuve de la prise en charge par un organisme tiers dans un délai de 30 jours à compter du début de la formation, la facture sera établie au nom de l'employeur.
- Une convocation individuelle (indiquant la date et le lieu d'accueil du début de formation) ainsi que les moyens d'accès au centre de formation seront adressés à l'employeur au minimum deux semaines avant le début de la formation.

## **B- Formations intra-entreprises :**

Une proposition commerciale et financière sera préalablement établie par NP CONSEIL ET FORMATION. Un acompte de 30 % sera versé par le Client à la signature de la commande.

Le complément est dû à réception des différentes factures émises au fur et à mesure de l'avancement des formations.

En cas de non-paiement intégral d'une facture venue à échéance, après mise en demeure restée sans effet dans les 5 jours ouvrables, NP CONSEIL ET FORMATION se réserve la faculté de suspendre toute formation en cours et /ou à venir.



## C- Formations inter entreprises :

L'acceptation de NP CONSEIL ET FORMATION étant conditionnée par le règlement intégral de la facture, NP CONSEIL ET FORMATION se réserve expressément le droit de disposer librement des places retenues par le Client, tant que les frais d'inscription n'auront pas été couverts dans les conditions prévues ci- dessous.

Les factures sont émises à l'inscription.

Les repas ne sont pas compris dans le prix des formations.

NP CONSEIL ET FORMATION se réserve la possibilité d'ajourner une session de formation et ce sans indemnités, au plus tard une semaine avant la date prévue, pour des raisons pédagogiques.

NP CONSEIL ET FORMATION offre au Client la possibilité de remplacer un participant sans facturation supplémentaire jusqu'à l'ouverture de la session de formation concernée. Toute demande de remplacement devra être adressée par écrit.

### ■ Débit et remplacement d'un participant :

En cas de débit signifié par le Client à NP CONSEIL ET FORMATION au moins 7 jours avant le démarrage de la formation, NP CONSEIL ET FORMATION offre au Client la possibilité :

- de repousser l'inscription du Stagiaire à une formation ultérieure, dûment programmée au catalogue de NP CONSEIL ET FORMATION et après accord éventuel de l'OPCA,
- de remplacer le Stagiaire empêché par un autre participant ayant le même profil et les mêmes besoins en formation, sous réserve de l'accord éventuel de l'OPCA. Cette dernière possibilité ne peut s'appliquer aux personnes intermittentes du spectacle.

### ■ Annulation, absence ou interruption d'une formation :

Tout module commencé est dû dans son intégralité et fera l'objet d'une facturation au Client par NP CONSEIL ET FORMATION. En cas d'abandon en cours de formation pour un cas de force majeure dûment reconnu par la jurisprudence en vigueur (tel que guerre, tremblement de terre, révolution, etc.), seules les prestations réellement dispensées au participant seront dues au prorata du temps de formation accompli.

Toute formation commencée et interrompue sur décision de NP CONSEIL ET FORMATION suite à une procédure disciplinaire engagée à l'encontre d'un participant sera due dans son intégralité.

Dans cette hypothèse, le Client s'engage à régler les sommes qui resteraient à sa charge directement à NP CONSEIL ET FORMATION.

D'autre part, en cas d'annulation de la formation par le Client, NP CONSEIL ET FORMATION se réserve le droit de facturer au Client des frais d'annulation calculés comme suit :

- si l'annulation intervient plus de 30 jours ouvrables avant le démarrage de la formation : aucun frais d'annulation
- si l'annulation intervient entre 30 jours et 15 jours ouvrables avant le démarrage de la formation : les frais d'annulation sont égaux à 50 % du prix H.T. de la formation
- si l'annulation intervient moins de 15 jours ouvrables avant le démarrage de la formation : les frais d'annulation sont égaux à 100 % du prix H.T. de la formation

-Pour les Stages Interentreprises :

Pour toute annulation, moins de 10 jours ouvrables avant le début du stage, le montant de la formation restera immédiatement exigible à titre d'indemnité forfaitaire.

- Pour les formations intra-entreprise :

Pour toute annulation communiquée par le Client à moins de 21 jours calendaires et au moins 8 jours calendaires avant la session de formation, 50 % du montant de la formation sera facturé par NP CONSEIL ET FORMATION à ce dernier.

Pour toute annulation communiquée par le Client à moins de 8 jours calendaires avant la session de formation, 100 % du montant de la formation sera facturée par NP CONSEIL ET FORMATION à ce dernier.

### ■ Horaires et accueil :

Sauf indication contraire portée sur la fiche de présentation de la formation et la convocation, la durée quotidienne des formations est fixée à sept heures.

Sauf indication contraire portée sur la convocation, à Toulouse, les formations se déroulent de 9 h 00 à 13 h 30 et de 14 h 00 à 16 h 30 avec une pause en milieu de chaque demi-journée. Les locaux de NP CONSEIL ET FORMATION sur Toulouse accueillent les Stagiaires de 8 h 30 à 20 h 00.

Pour les formations qui se déroulent en région, les lieux, adresse et horaires sont indiqués sur la convocation.

#### ■ Effectif et ajournement :

Pour favoriser les meilleures conditions d'apprentissage, l'effectif de chaque formation est limité. Cet effectif est déterminé, pour chaque formation, en fonction des objectifs et des méthodes pédagogiques.

Les inscriptions sont prises en compte dans leur ordre d'arrivée. L'émission d'un devis ne tient pas lieu d'inscription. Seuls les devis dûment renseignés, datés, tamponnés, signés et revêtus de la mention « Bon pour accord », retournés à NP CONSEIL ET FORMATION ont valeur contractuelle. Une fois l'effectif atteint, les inscriptions sont closes. NP CONSEIL ET FORMATION peut alors proposer au Stagiaire de participer à une nouvelle session ou de figurer sur une liste d'attente.

Dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant pour assurer le bon déroulement d'une formation, NP CONSEIL ET FORMATION se réserve la possibilité d'ajourner la formation au plus tard deux semaines avant la date prévue et ce, sans indemnités.

#### ■ Devis et attestation :

Pour chaque action de formation prise en charge, un devis est adressé en trois exemplaires par NP CONSEIL ET FORMATION au Client. Deux exemplaires dûment renseignés, datés, tamponnés, signés et revêtus de la mention « Bon pour accord » doivent être retournés à NP CONSEIL ET FORMATION par tout moyen à la convenance du Client : courrier postal, télécopie, mail.

Le cas échéant une convention particulière peut être établie entre NP CONSEIL ET FORMATION, l'OPCA ou le Client.

A l'issue de la formation, NP CONSEIL ET FORMATION remet une attestation de formation au stagiaire. Dans le cas d'une prise en charge partielle ou totale par un OPCA, NP CONSEIL ET FORMATION lui fait parvenir un exemplaire de cette attestation accompagné de la facture.

Une attestation de présence pour chaque Stagiaire peut être fournie au Client, à sa demande.

#### ■ Obligations et force majeure :

Dans le cadre de ses prestations de formation, NP CONSEIL ET FORMATION est tenue à une obligation de moyen et non de résultat vis-à-vis de ses Clients ou de ses Stagiaires.

NP CONSEIL ET FORMATION ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses Clients ou de ses Stagiaires en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un évènement fortuit ou de force majeure. Sont ici considérés comme cas fortuit ou de force majeure, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence : la maladie ou l'accident d'un intervenant ou d'un responsable pédagogique, les grèves ou conflits sociaux externes à NP CONSEIL ET FORMATION, les désastres naturels, les incendies, l'interruption des télécommunications, de l'approvisionnement en énergie, ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de NP CONSEIL ET FORMATION.

NP CONSEIL ET FORMATION se réserve le droit d'annuler ou de reporter les actions de formation au plus tard deux semaines avant le début de la formation sans que le participant et/ou l'entreprise puisse prétendre à un quelconque dédommagement.

– En cas de formation annulée le participant ou l'entreprise en sera avisé(e) par courrier ou par mail dans le respect de ces délais, et les sommes préalablement perçues seront alors entièrement remboursées.

#### ■ Propriété intellectuelle et copyright :

L'ensemble des fiches de présentation, contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale...) utilisés par NP CONSEIL ET FORMATION pour assurer les formations ou remis aux Stagiaires constituent des œuvres originales et à ce titre sont protégées par la propriété intellectuelle et le copyright.

A ce titre, le Client et le Stagiaire s'interdisent d'utiliser, transmettre, reproduire, exploiter ou transformer tout ou partie de ces documents, sans un accord exprès de NP CONSEIL ET FORMATION. Cette interdiction porte, en particulier, sur toute utilisation faite par le Client et le Stagiaire en vue de l'organisation ou l'animation de formations.

#### ■ Descriptif et programme des formations :

Les contenus des programmes, tels qu'ils figurent sur les fiches de présentation des formations sont fournis à titre indicatif. L'intervenant ou le responsable pédagogique se réservent le droit de les modifier en fonction de l'actualité, du niveau des participants ou de la dynamique du groupe.

#### ■ Dématérialisation des supports :

Dans le cadre d'un engagement de NP CONSEIL ET FORMATION pour l'environnement, les supports fournis pour les sessions de formation sont des supports dématérialisés.

#### ■ Confidentialité et communication :

NP CONSEIL ET FORMATION, le Client et le Stagiaire s'engagent à garder confidentiels les documents et les informations auxquels ils pourraient avoir accès au cours de la prestation de formation ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à l'inscription, notamment l'ensemble des éléments figurant dans la proposition transmise par NP CONSEIL ET FORMATION au Client.

NP CONSEIL ET FORMATION s'engage à ne pas communiquer à des tiers autres que les partenaires avec lesquels sont organisées les formations et aux OPCA, les informations transmises par le Client y compris les informations concernant les Stagiaires.

Cependant, le Client accepte d'être cité par NP CONSEIL ET FORMATION comme client de ses formations. A cet effet, le Client autorise NP CONSEIL ET FORMATION à mentionner son nom ainsi qu'une description objective de la nature des prestations dans ses listes de références et propositions à l'attention de ses prospects et de sa clientèle, entretiens avec des tiers, rapports d'activité, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

#### ■ Protection et accès aux informations à caractère personnel :

Le Client s'engage à informer chaque Stagiaire que :

- des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées aux fins de suivi de la validation de la formation et d'amélioration de l'offre de NP CONSEIL ET FORMATION.

- conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, le Stagiaire dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification des données à caractère personnel le concernant.

En particulier, NP CONSEIL ET FORMATION conservera les données liées au parcours et à l'évaluation des acquis du Stagiaire, pour une période n'excédant pas la durée nécessaire à l'appréciation de la formation.

Enfin, NP CONSEIL ET FORMATION s'engage à effacer à l'issue des exercices toute image qui y aurait été prise par tout moyen vidéo lors de travaux pratiques ou de simulations, sauf accord du stagiaire, dument spécifié.

#### ■ Droit applicable et juridiction compétente :

Les conditions générales détaillées dans le présent document sont régies par le droit français. En cas de litige survenant entre le Client et NP CONSEIL ET FORMATION à l'occasion de l'interprétation des présentes ou de l'exécution du contrat, il sera recherché une solution à l'amiable. A défaut, le Tribunal de Toulouse sera seul compétent pour régler le litige.

#### ■ Election de domicile

L'élection de domicile est faite par NP CONSEIL ET FORMATION à son siège social au 1 rue Antoine Becquerel – 31140 LAUNAGUET.

